



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### CONTRAT D'ENGAGEMENT AVEC PISSENLIT & COMPAGNIE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

**VU** l'arrête n°376-2023 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien, en qualité de troisième adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

**VU** la loi n°2021-1717 du 31 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique,

**CONSIDERANT** la possibilité, dans le cadre des activités culturelles et la mise en avant des collections et services de la médiathèque LA PAGE de proposer une découverte et cueillette raisonnée des plantes comestibles aux étangs de Pont-Audemer, suivi d'un atelier cuisine à la médiathèque en direction d'un public familial,

**Le Maire décide** de signer un contrat de cession avec Pissenlit & Compagnie – 4 rue de Bretagne 27500 PONT-AUDEMER - pour une découverte des plantes sauvages, d'un atelier cuisine et de dégustation animés par Madame Marie MENARD DUVAL le 30 avril 2025 de 14h00 à 17h30 à la médiathèque La Page pour un montant de 320,00€ ( trois cent vingt euros) non assujetti à la TVA.

Fait à Pont-Audemer, le 3 avril 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

Julien TIMON

